

La population européenne vieillit. Comment cela va-t-il nous affecter? Que faut-il faire?

Bruxelles 17/03/2005. L'Union se trouve confrontée à des bouleversements démographiques sans précédent qui vont avoir des répercussions majeures sur la société toute entière. Les chiffres tirés du Livre vert sur les changements démographiques, lancé aujourd'hui par la Commission, révèlent que d'ici 2030, il manquera à l'Union 20,8 millions (6,8%) de personnes en âge de travailler (). En 2030, en gros deux personnes actives (15 à 65) devront s'occuper d'une personne inactive (65+). Et l'Europe comptera 18 millions d'enfants et de jeunes de moins qu'aujourd'hui.*

Pour M. Špidla, « les problèmes vont bien au-delà des travailleurs âgés et de la réforme des pensions. Cette évolution aura un impact sur quasiment tous les aspects de nos vies, par exemple le mode de fonctionnement des entreprises et l'organisation du travail, l'aménagement urbain, la conception des appartements, les transports en commun, le comportement de l'électorat et l'infrastructure des commerces dans nos villes ». Et il a ajouté : « Tous les groupes d'âge seront concernés puisque les gens vivront plus vieux et seront en meilleure santé, parallèlement à une baisse du taux de natalité et à une diminution de la main-d'œuvre. Il est temps de réagir. Ce débat au niveau européen est une première étape. »

Augmentation de l'espérance de vie

Les gens vivent plus longtemps et les personnes âgées sont en meilleure santé. D'ici 2030, le nombre de « travailleurs âgés » (d'un âge compris entre 55 et 64 ans) aura atteint 24 millions puisque la génération issue du baby-boom formera une cohorte de citoyens âgés et que l'UE comptera 34,7 millions de citoyens âgés de plus de 80 ans (contre 18,8 millions aujourd'hui). L'espérance de vie moyenne à 60 ans a augmenté de cinq ans depuis 1960 pour les femmes, et de près de quatre ans pour les hommes. Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus croîtra de 180% d'ici 2050.

Taux de fertilité

Le taux de fertilité de l'UE est tombé à 1,48 en 2003, se situant en dessous du niveau requis pour assurer le remplacement de la population (2,1 enfants par femme). Le document révèle que la population européenne chutera de 469,5 millions en 2025 à 468,7 millions en 2030. Par contre, la population américaine augmentera de 25,6% entre 2000 et 2025. Quoi qu'il en soit, le déclin démographique est déjà perceptible: dans un tiers des régions de l'UE et dans presque toutes les régions des nouveaux États membres, la population est en baisse, comme c'était déjà le cas à la fin des années 90.

Une force de travail vieillissante

Entre 2005 et 2030, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus croîtra de 52,3% (40 millions) alors que le groupe d'âge compris entre 15 et 64 ans diminuera de 6,8% (20,8 millions). Le ratio entre jeunes et personnes âgées dépendants et personnes en âge de travailler augmentera de 49% en 2005 à 66% e 2030. Pour compenser la perte de population en âge de travailler, il nous faudra réaliser un taux d'emploi de plus de 70%.

Implications

Ces changements démographiques ont des implications majeures sur notre prospérité, sur les conditions de vie et sur les relations entre les générations. L'Europe des temps modernes n'a jamais connu de croissance économique sans naissances. C'est le résultat des contraintes qui pèsent sur les choix familiaux : accès tardif à l'emploi, instabilité de l'emploi, logements chers et manque d'incitants (allocations familiales, congé parental, services de garde d'enfants, égalité des rémunérations). Comme on peut l'observer dans certains pays, des incitants de ce type peuvent avoir un impact positif sur la natalité et accroître l'emploi, en particulier l'emploi féminin. Cependant, 84% des hommes interrogés dans le cadre de l'enquête Eurobaromètre en 2004 ont déclaré ne pas avoir pris de congé parental ni avoir l'intention d'en prendre, alors même qu'ils sont au courant de leurs droits.

« Les mesures stratégiques ne peuvent à elles seules résoudre le problème », a déclaré le commissaire Špidla. Et d'ajouter : « elles doivent aller de pair avec la lutte contre une image répandue dans la société qui présente les femmes qui retournent sur le marché de l'emploi à l'issue d'un congé de maternité comme de « mauvaises mères » et les hommes qui s'occupent d'enfants comme des « mollassons ».

Que devons-nous faire ?

La majorité de ces points relèvent de la responsabilité des Etats membres mais concernent l'Union européenne dans son ensemble. La Commission veut ouvrir le débat sur la façon dont on peut traiter ces questions et le rôle que l'Union devrait jouer. Par exemple, les politiques de l'Union européenne sur l'équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle ainsi que sur l'égalité des chances devraient-elles être utilisées pour augmenter la population ? Comment l'immigration dans l'UE devrait-elle être gérée ?

La Commission organisera une Conférence européenne le 11 juillet prochain à Bruxelles qui rassemblera des experts, des décideurs de haut niveau, des membres de la société civile, pour discuter du suivi du Livre Vert.

*Scénario de base des projections de population d'Eurostat, résultats provisoires – décembre 2004.

AssurancesOnline.lu

24-26, rue Jean Jaurès
L-3490 Dudelange

Tél.: 00352 - 51 93 16 10

Fax: 00352 - 51 93 16 20

info@assurancesonline.lu

<http://www.assurancesonline.lu>